

La conférence GED : assurez votre projet !



Présentation

La Gestion Electronique de Documents est aujourd'hui indispensable à l'activité d'expertise comptable en complément des applications métiers qui permettent de gérer la comptabilité, la gestion sociale et tous les autres modules utilisés.

Véritable projet d'organisation et donc de conduite du changement au sein du cabinet, la GED constitue un des enjeux majeurs pour une utilisation efficace et une circulation efficiente des documents, allant d'une simple publication à des circuits complexes de validation.

La GED doit donc s'intégrer dans le système d'information du cabinet. Au-delà de sa réalité pratique, elle permet de projeter le cabinet dans sa dimension virtuelle, sans papier, en combinant des logiciels de gestion de documents, des outils d'authentification, des tablettes ou autres écrans tactiles. Si c'est votre objectif, venez suivre cette conférence pour assurer votre projet de mise en place de la gestion électronique des documents.

Intérêts

- Centraliser le patrimoine documentaire du cabinet
- Faciliter la consultation et l'exploitation de l'information par tous
- Simplifier le recouvrement documentaire
- Rationaliser l'archivage numérique
- Faciliter le cycle de vie documentaire

Objectifs

- Optimiser l'organisation et l'efficacité du cabinet
- Sécuriser le patrimoine documentaire du cabinet
- Organiser le partage documentaire entre les collaborateurs et avec les clients
- Repenser la modélisation des processus métiers

Points abordés

- Définition de la GED
- Périmètre de la GED
- Construction du projet
- Gestion interne des documents et fichiers
- Portail pour l'échange documentaire cabinet/client
- Règles de dématérialisation et de conservation des documents papier ou électronique
- GED, SAE (Système d'Archivage Electronique), CFE (Coffre-Fort Electronique) : quelles complémentarités ?



Eric GILLIS
Expert-comptable



Romain LEMAIRE
Dirigeant de cabinet,
diplômé d'expertise
comptable